



Photo de famille des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à l'issue de la Réunion extraordinaire du Sommet de cette entité, qui a eu à Luanda (République d'Angola), le samedi 04 novembre 2023.

November
4, 2023

Communiqué of the Extra- Ordinary Summit of SADC Heads of State and Government



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT DE LA SADC
04 NOVEMBRE 2023

COMMUNIQUÉ

1. La réunion extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a eu lieu à Luanda (République d'Angola) le 04 novembre 2023.
2. A ouvert officiellement les travaux du Sommet, le Président de la SADC et Président de la République d'Angola, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço.
3. Les chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants ont participé au Sommet :

Angola :	S.E le Président M. João Manuel Gonçalves Lourenço
République démocratique du Congo :	S.E le Président M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Afrique du Sud :	S.E le Président M. Matamela Cyril Ramaphosa
République-Unie de Tanzanie :	S.E la Présidente Dr Samia Suluhu Hassan
Zambie :	S.E le Président M. Hakanda Hichilema
Zimbabwe :	S.E le Président Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa
Royaume du Lesotho :	Le Très honorable Premier ministre M. Ntsokoane Samuel Matekane

1

Nambie :	S.E. le Vice-président, Dr. Nangolo Mbumba
Botswana :	Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, Lemogang Kgope
Malawi :	S.E la Ministre des Affaires étrangères, Madame Nancy Gladys Tembo
Mozambique :	Madame la Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Verónica Nazareni Macamo Ditovo
Royaume d'Eswatini	Madame la Secrétaire générale du ministère de la planification économique et du développement, Thabisa G. Mtsheni.

4. A également participé au Sommet, le Secrétaire exécutif de la SADC.
5. Le Sommet a exprimé sa préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo et à la reprise signalée des attaques et de l'occupation du territoire par le M23, en violation du cessez-le-feu.
6. Le Sommet a fourni des orientations stratégiques sur le déploiement de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo (SADC) dans le but de restaurer la paix et la sécurité dans le pays.
7. Le Sommet a félicité les États membres ayant consenti des efforts supplémentaires en faveur du déploiement de la Mission SADC en République démocratique du Congo (SAMIDRC).
8. Le Sommet a rappelé qu'il était nécessaire que la SADC prenne le devant des efforts visant à mobiliser des ressources nécessaires à la promotion de la paix et de la sécurité dans la région de la SADC. Ces efforts incluent la relance des échanges en vue d'établir et de rendre opérationnel le Fonds pour la paix de la SADC ainsi que la concertation avec les partenaires internationaux de coopération.
9. Le Sommet a été informé de l'évolution des élections dans les États membres de la SADC et a pris note du rapport de la mission d'observation électorale de la SADC concernant les élections harmonisées tenues en août 2023 en République du Zimbabwe et les élections générales tenues en septembre 2023 au Royaume d'Eswatini.

2

10. Le Sommet a fait part de ses vœux de paix et de succès à la République de Madagascar et à la République démocratique du Congo car ces deux États membres de la SADC tiennent leurs élections en novembre et en décembre 2023 respectivement, et a réitéré le soutien de la SADC par le biais du déploiement de la Mission d'observation électorale de la SADC.
11. Le Sommet a de nouveau souligné à quel point il importe que toutes les parties prenantes, en particulier les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Royaume du Lesotho, ouvrent de manière à mener le processus de réforme à son terme, pour assurer la stabilité du Royaume sur les plans politique, économique et sécuritaire.
12. Le Sommet a salué les efforts déployés par S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço en tant que facilitateur désigné par l'Union africaine (UA) afin de rétablir la paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).
13. Le Sommet a chargé le Président de la SADC, avec le concours de la Troïka de l'Organe, de redoubler d'efforts diplomatiques auprès de la République démocratique du Congo (RDC) et de la République du Rwanda afin de parvenir à une paix durable en RDC.
14. Le Sommet a félicité le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC et Président de la République de Zambie, Son Excellence M. Hakainde Hichilema, pour son leadership qui a permis de préserver la paix et la sécurité dans la Région.
15. Le Sommet a exprimé sa reconnaissance au Président de la SADC et Président de la République d'Angola, Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, pour avoir accueilli le Sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC dans les meilleures conditions.
16. Le Président de la SADC a exprimé sa gratitude à tous les chefs d'État et de gouvernement qui ont participé au Sommet extraordinaire et manifesté leur engagement sans faille à promouvoir la paix, la sécurité et le développement de la région de la SADC.

Fait le 4 novembre 2023
Luanda, Angola

3